

CONTRAT D'INSCRIPTION ACCUEILS DE LOISIRS EXTRASCOLAIRES MERCREDIS Janvier-Février 2019

Nom-Prénom de l'enfant BERTRAND Thibault

Votre enfant bénéficie-t'il d'une Aide aux Temps Libres (CAF21) : OUI NON
(Copie de votre notification d'aide aux temps libres 2019 à joindre au contrat, si pas encore fournie à ce jour)

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> AUBIGNY-la-RONCE
(rue de l'Eglise) | <input type="checkbox"/> BEAUNE Blanches-Fleurs
(69 route de Savigny) | <input type="checkbox"/> BEAUNE Echaliers
(rue de la Chartreuse) |
| <input type="checkbox"/> BEAUNE Saint-Jacques
(15 rue Gaston Roupnel) | <input checked="" type="checkbox"/> BLIGNY-les-BEAUNE
(5 rue de la Champagne) | <input type="checkbox"/> CHAGNY Marey
(place Marcel Charollais) |
| <input type="checkbox"/> LADOIX-SERRIGNY
(3 rue Saint Marcel) | <input type="checkbox"/> MEURSAULT
(rue des Ecoles) | <input type="checkbox"/> VIGNOLES
(4B rue JB Boussu) |

MATERNELLE ELEMENTAIRE

Date	Matin	Matin + repas midi	Après-midi	Après-midi + repas midi	Journée complète (repas et goûter inclus)
Mercredi 09/01					X
Mercredi 16/01					X
Mercredi 23/01					
Mercredi 30/01					X
Mercredi 06/02					
Mercredi 13/02					X

La Communauté d'Agglomération se réserve le droit de modifier cette programmation en fonction des effectifs inscrits.

J'accepte les conditions présentées dans le règlement des prestations Enfance.

J'autorise OUI NON les responsables à filmer, photographier, mon enfant et à utiliser ces documents à des fins promotionnelles pour la Communauté d'Agglomération BEAUNE Côte et Sud.

Rappel :

Des annulations programmées seront possibles, sous réserve qu'elles soient communiquées le mercredi (avant 17h00) précédant la semaine concernée.

En dehors des annulations justifiées pour des raisons médicales, seules 2 dates par période de vacances ou par cycle de mercredis pourront être déduites par les Services. Au-delà de ces dates, toutes les plages réservées seront facturées.

Pour toutes inscriptions, les parents doivent impérativement être à jour de leurs règlements. Le règlement de ces factures conditionne, pour une famille, l'accès aux prestations Petite Enfance et Enfance.

Date 17/12/2018

Signature du responsable légal :

